

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 2 août 2023 à 9 h 24 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant quorum des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Valérie Tremblay, greffière.

Les discussions sur le point 14-1 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20230802-2604

CONVENTION DE RÈGLEMENT HORS COUR, QUITTANCE ET TRANSACTION - RÉCLAMATION - INTACT COMPAGNIE D'ASSURANCE - 101-21-19343/CK

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser la convention de règlement hors cour, quittance et transaction du dossier portant le numéro 101-21-19343/CK et portant le numéro 540-22-028962-214 de la Cour du Québec, dans la cause Intact Compagnie d'Assurance contre Ville de Laval, moyennant paiement par la Ville de Laval d'une somme de 26 000 \$ en capital, intérêts, indemnité additionnelle et frais, le tout en contrepartie des documents usuels de règlement;

d'émettre le chèque à l'ordre d'Intact Compagnie d'Assurance au montant de 26 000 \$, en règlement complet et final du présent dossier, en capital, intérêt, indemnité additionnelle et frais;

d'autoriser le directeur ou la directrice adjointe du Service des affaires juridiques à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(CT:1752050)
(SD-2023-2584)

CE-20230802-2605

RECOMMANDATION AU CONSEIL - DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13023

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13023 décrétant un emprunt de 7 998 000 \$ pour défrayer le coût complémentaire des dépenses prévues au Règlement L-12764, lequel décrète la construction du poste de gendarmerie de l'ouest et décrétant un emprunt de 53 326 000 \$ à cette fin.

(SD-2023-3540)

CE-20230802-2606

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13023

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13023 décrétant un emprunt de 7 998 000 \$ pour défrayer le coût complémentaire des dépenses prévues au Règlement L-12764, lequel décrète la construction du poste de gendarmerie de l'ouest et décrétant un emprunt de 53 326 000 \$ à cette fin.

(SD-2023-3540)

CE-20230802-2607

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
RÈGLEMENT L-13023

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13023 décrétant un emprunt de 7 998 000 \$ pour défrayer le coût complémentaire des dépenses prévues au Règlement L-12764, lequel décrète la construction du poste de gendarmerie de l'ouest et décrétant un emprunt de 53 326 000 \$ à cette fin.

(SD-2023-3540)

CE-20230802-2608

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-1017

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1017, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition, l'installation, la mise en marche et la maintenance d'une solution RFID de retour libre-service et de robots de tri pour les bibliothèques de Laval, pour une période de 10 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:



Bibliotheca Canada inc.
2 163 642,34 \$.

(CT:1759856)
(SD-2023-3541)

CE-20230802-2609

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12986-F - CONTRAT DOS-1017

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12986-F, un montant de 564 200 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans, conditionnellement à l'adjudication du contrat DOS-1017 par le conseil municipal.

(CT:1759856)
(SD-2023-3541)

CE-20230802-2610

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION -
CONTRAT DOS-1747

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1747, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition d'une alimentation statique sans coupure avec un contrat d'entretien, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

C.P.U. Design inc.
260 750,65 \$.

(CT:1759048)
(SD-2023-3504)

CE-20230802-2611

RECOMMANDATION AU CONSEIL - AUTORISATION -
REHAUSSEMENT DE SERVICE - GROUPE D'INTERVENTION -
POLICE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'autoriser le Service de police à présenter au ministre de la Sécurité publique une demande de rehaussement de service pour le groupe d'intervention GI-niveau 3, vers un groupe tactique d'intervention GTI-niveau 4;



d'autoriser le directeur du Service de police à signer pour et au nom de la Ville ladite demande.

(SD-2023-2267)

CE-20230802-2612

RECOMMANDATION AU CONSEIL - APPROBATION - VENTE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil:

d'approuver la vente de la totalité des actions détenues par la Ville de Laval au sein du capital social de l'entreprise Solutions Interactives de Validation 88 inc.;

de ne pas exercer l'option d'achat d'actions que la Ville détient dans le capital social de l'entreprise Solutions Interactives de Validation 88 inc.;

d'autoriser la directrice du Service du développement économique à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les copies signées à la greffière.

(SD-2023-3828)

CE-20230802-2613

RÉSOLUTION AMENDÉE - AUTORISATIONS - AVIS DE CONTAMINATION - DÉPÔT - PLAN DE RÉHABILITATION - LOT 1 068 669

ATTENDU QUE, par sa résolution numéro CE-20221221-4087, le comité exécutif accordait, dans le cadre des travaux de réhabilitation environnementale à l'emplacement d'une future rue temporaire sur le lot 1 068 669 du cadastre du Québec, l'autorisation au notaire du Service des affaires juridiques à procéder à l'inscription au registre foncier d'un avis de contamination pour ledit lot et à la directrice et au directeur adjoint du Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté à déposer un plan de réhabilitation auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) et tout autre document supplémentaire qui pourrait être requis par le MELCCFP;

ATTENDU QUE des modifications doivent être apportées aux autorisations demandées ains qu'au numéro de lot visé;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'amender la résolution CE-20221221-4087 afin qu'elle se lise comme suit:

«d'accorder, dans le cadre des travaux de réhabilitation environnementale à l'emplacement d'une future rue temporaire située sur le lot 6 556 078 du cadastre du Québec, les autorisations suivantes:

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer et publier l'avis de contamination requis ainsi que l'avis de décontamination lorsque les travaux de réhabilitation auront été exécutés sur le lot 6 556 078 du cadastre du Québec;

d'autoriser le directeur ou la directrice adjointe du Service des affaires juridiques à signer l'avis de contamination et l'avis de décontamination, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière;

d'autoriser la directrice ou le directeur adjoint du Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté à déposer un plan de réhabilitation ou une déclaration de conformité auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), et tout autre document supplémentaire qui pourrait être requis par le MELCCFP».

(SD-2023-3806)

CE-20230802-2614

APPROBATION - CONTRAT DE SERVICES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le contrat de services d'exposition et de licence avec l'organisme EXMURO arts publics pour l'exposition de 3 oeuvres d'art public, pour un montant de 134 217,95 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ledit contrat.

(CT:1755497)
(SD-2023-3077)

CE-20230802-2615

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - IMMEUBLES, PARCS ET ESPACES PUBLICS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service des immeubles, parcs et espaces



publics, soit:

la création d'un poste permanent d'architecte coordonnateur de projets, classe 11, au salaire annuel de 119 491,09 \$ avec un seuil d'engagement de 90 840,84 \$;

code budgétaire: 54503-381100-111150;

les réaménagements budgétaires découlant de la recommandation précitée;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2023-3435)

CE-20230802-2616

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATIONS -
COMITÉS DE RETRAITE DU RÉGIME DE RETRAITE DES
EMPLOYÉS DE LA VILLE DE LAVAL**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer, conformément au Règlement L-12967 concernant le régime de retraite des employés de la Ville de Laval, aux lettres d'ententes de restructuration et aux discussions entre les parties, les représentants suivants au sein du comité de retraite du régime de retraite des employés de la Ville de Laval:

Service de l'évaluation:

M. Stecy Gravel, directeur adjoint, en remplacement de M. Raymond Leblanc;

Service des affaires juridiques:

M. Jean Prud'homme, directeur adjoint, en remplacement de Mme Annie Fortin.

(SD-2023-3459)

CE-20230802-2617

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATIONS -
COMITÉ DE LA CAISSE COMMUNE DES RÉGIMES DE
RETRAITE DE LA VILLE DE LAVAL**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer, conformément aux lettres d'ententes de restructuration et aux discussions entre les parties, les représentants suivants au sein du comité de la caisse commune des régimes de retraite de la Ville de Laval:

Service des finances:

Mme Lison Lefebvre, directrice et trésorière, en remplacement de M.



Pierre Beudet;
M. François Jetté, conseiller financier, en remplacement de M.
Raymond Leblanc.

(SD-2023-3459)

CE-20230802-2618

RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATION - COMITÉ
DE RETRAITE DU RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS
NON SYNDIQUÉS DE LA VILLE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer, conformément au Règlement L-12967 concernant le régime de retraite des employés de la Ville de Laval, aux lettres d'ententes de restructuration et aux discussions entre les parties, Mme Lison Lefebvre, directrice et trésorière au Service des finances, à titre de représentante au sein du comité de retraite du régime de retraite des employés non syndiqués de la Ville de Laval, et ce, en remplacement de M. Raymond Leblanc.

(SD-2023-3459)

CE-20230802-2619

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - RESPONSABLE STRATÉGIE
DE CONTENU WEB - COMMUNICATIONS ET MARKETING

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 54563, pour une période de 82 semaines, au poste de responsable stratégie de contenu web au Service des communications et du marketing, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel et à la convention d'emploi;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2023-3602)

CE-20230802-2620

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - PLANIFICATION ET
RÉALISATION DES PROJETS ET DIRECTION GÉNÉRALE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de planification et de réalisation des projets et la Direction générale, soit:



le transfert et la modification du poste permanent vacant de chef de bureau suivi des investissements (0002), classe 10, au salaire annuel de 140 898,18 \$ avec un seuil d'engagement de 112 718,54 \$, en un poste permanent de chef suivi des investissements, aux mêmes salaire et conditions;

du code budgétaire: 70101-115000-111120;
au code budgétaire: 12101-130600-111120;

le transfert et la modification du poste permanent vacant d'agent de bureau III (0023), classe 5, au salaire annuel de 70 755,58 \$ avec un seuil d'engagement de 45 911,13 \$, en un poste d'adjoint à l'administration, classe 5, aux mêmes salaire et conditions;

du code budgétaire: 70101-115000-111130;
au code budgétaire: 12101-130600-111130;

le transfert du poste et de son titulaire, tel qu'illustré au rapport du Service des ressources humaines joint au présent sommaire décisionnel;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2023-3666)

CE-20230802-2621

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATION -
DIRECTEUR - ENVIRONNEMENT ET ÉCOCITOYENNETÉ**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines, engagé au poste de directeur adjoint environnement et écocitoyenneté, au poste de directeur environnement et écocitoyenneté au Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté, avec une période de probation de 6 mois, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-3686)

CE-20230802-2622

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATION -
DIRECTEUR ADJOINT AUX RÉALISATIONS DE PROJETS
SPRP - PLANIFICATION ET RÉALISATION DES PROJETS**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer l'employé identifié à la pièce



jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines, au poste de directeur adjoint aux réalisations de projets SPRP au Service de planification et de réalisations des projets, avec une période de probation de 12 mois, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-3689)

CE-20230802-2623

**STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - AFFAIRES
JURIDIQUES**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service des affaires juridiques, soit:

la création d'un poste permanent vacant d'avocat, au salaire annuel de 137 498,50 \$ avec un seuil d'engagement de 63 247,63 \$;

code budgétaire: 22101-141300-111150;

la création d'un poste permanent vacant de procureur SST et relations de travail, au salaire annuel de 137 498,50 \$ avec un seuil d'engagement de 63 247,63 \$;

code budgétaire: 22804-121600-111120;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2023-3719)

CE-20230802-2624

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - POLITIQUE
DE PRÉVENTION EN MATIÈRE DE VIOLENCE CONJUGALE,
FAMILIALE ET À CARACTÈRE SEXUEL**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver la Politique de prévention en matière de violence conjugale, familiale et à caractère sexuel jointe au sommaire décisionnel préparée par le Service des ressources humaines le 26 juillet 2023.

(SD-2023-3723)

CE-20230802-2625

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - URBANISME



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de l'urbanisme, soit:

la modification du poste permanent vacant de responsable en habitation, classe 8, au salaire annuel de 123 065,19 \$ avec un seuil d'engagement de 98 452,90 \$, en un poste de responsable en habitation, classe 9, au salaire annuel de 131 680,79 \$ avec un seuil d'engagement de 105 343,64 \$;

code budgétaire: 43104-612100-111120;

les réaménagements budgétaires découlant de la recommandation précitée;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2023-3752)

CE-20230802-2626

MANDAT - NÉGOCIATION - LAVERY AVOCATS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de mandater Lavery avocats pour un mandat de négociation pour le renouvellement de la convention collective de la Fraternité des policiers de Laval inc., et ce, au montant de 150 000 \$.

(CT:1760617)

(SD-2023-3759)

CE-20230802-2627

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - SÉCURITÉ INCENDIE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de sécurité incendie, soit:

la modification et le transfert budgétaire d'un poste permanent vacant de coordonnateur SCRI au salaire annuel de 99 575,93 \$, en un poste de conseiller sécurité incendie, classe 6, au salaire annuel de 99 575,93 \$ avec un seuil d'engagement de 75 700,69 \$;

du code budgétaire: 42101-221000-111150;

au code budgétaire: 42502-221200-111150;

la modification d'un poste permanent vacant de conseiller analyse et optimisation au salaire annuel de 107 541,98 \$, en un poste de conseiller analyse et optimisation, classe 6, au salaire annuel de 99



575,93 \$ avec un seuil d'engagement de 75 700,69 \$;

code budgétaire: 42404-221000-111150;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2023-3760)

CE-20230802-2628

TERMINAISON D'EMPLOI

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de procéder à la terminaison d'emploi administrative de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines.

(SD-2023-3772)

CE-20230802-2629

MANDAT - GESTION MANON CLÉROUX INC. - ATELIERS DE FORMATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de mandater Gestion Manon Cléroux inc. pour offrir les ateliers de formation «Faire vivre le code de vie au quotidien hiver et printemps 2024» aux gestionnaires de la Ville de Laval, au montant total de 16 556,40 \$.

(CT:1760741)
(SD-2023-3783)

CE-20230802-2630

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - DIRECTION GÉNÉRALE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant la Direction générale, soit:

la modification de l'appellation budgétaire de la responsabilité «Administration» pour «Partenariats corporatifs»;

code budgétaire: 12101-130900;



la modification du titre du poste de «directeur général adjoint services administratifs et corporatifs» par le titre «directeur général adjoint partenariats corporatifs»;

code budgétaire: 12101-130900-111110;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2023-3793)

CE-20230802-2631

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATION -
DIRECTEUR ADJOINT - CULTURE, LOISIRS, SPORT ET
DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines au poste de directeur adjoint au Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, avec une période de probation de 12 mois, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-3798)

CE-20230802-2632

**RECOMMANDATION AU CONSEIL - STRUCTURE
ORGANISATIONNELLE - URBANISME**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de l'urbanisme, soit:

la création d'un poste en surplus de structure de directeur urbanisme, classe 5, au salaire annuel de 198 740 \$ avec un seuil d'engagement de 155 875 \$, et son abolition à la date effective de retraite de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel, ou au plus tard le 3 novembre 2023;

code budgétaire: 43101-611200-111110;

la réaffectation de l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel du poste permanent de directeur urbanisme (0001) au poste de directeur urbanisme en surplus de structure, et ce, aux mêmes salaire et conditions;



code budgétaire: 43101-611200-111110;

la nomination de l'employé identifié au rapport joint au présent sommaire décisionnel, avec une période de probation de 12 mois, au poste de directeur urbanisme, classe 5, au salaire annuel de 180 000 \$;

code budgétaire: 43101-611200-111110;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2023-3815)

CE-20230802-2633

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - CONSEILLER
DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL ET GESTION DU
CHANGEMENT - RESSOURCES HUMAINES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 54580, pour une période de 69 semaines, au poste de conseiller développement organisationnel et gestion du changement au Service des ressources humaines, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel et à la convention d'emploi;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2023-3820)

CE-20230802-2634

PROMOTION - COMMISSAIRE - DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de promouvoir l'employé numéro 53181, engagé au poste de conseiller développement et investissement immobilier, au poste de commissaire au Service du développement économique, avec une période d'essai de 6 mois, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-3807)



CE-20230802-2635

PROMOTION - COMMISSAIRE EN CHEF - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de promouvoir l'employé numéro 52728, engagé au poste de commissaire, au poste de commissaire en chef développement économique au Service du développement économique, avec une période d'essai de 6 mois, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

(SD-2023-3830)

CE-20230802-2636

RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATION - DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT PARTENARIATS CORPORATIFS - DIRECTION GÉNÉRALE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines, au poste de directeur général adjoint partenariats corporatifs à la Direction générale, avec une période de probation de 12 mois, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel, au recueil des conditions de travail et à la convention d'emploi;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville la convention d'emploi.

(SD-2023-3693)

CE-20230802-2637

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1495

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1495, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service de programme d'aide aux employés, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Dialogue technologies de la santé inc.
lot 1
1 365 259,14 \$;



d'annuler le lot 2 dudit contrat.

(CT:1752334)
(SD-2023-2615)

À 10 h 33, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et
président du comité exécutif

Me Valérie Tremblay, greffière